



VOLLEYBALL COLLÉGIAL DIVISION 2
CONFÉRENCE NORD-EST
RÈGLEMENTS DE LIGUE 2025-2026
Ligue du Saguenay-Lac-Saint-Jean/ Côte-Nord

mise à jour le : 12 février, 2026

RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

Mise à jour
Juin 2025

SECTEUR COLLÉGIAL

RÈGLEMENTS
DE LIGUE

VOLLEYBALL DIVISION 2

ARTICLE 1 LA LIGUE FÉMININE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN/CÔTE-NORD

1.1 Les équipes de la ligue féminine du Saguenay-Lac-Saint-Jean/ Côte-Nord

Équipes participantes saison 2025-2026(6)
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Jonquière
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Sept-Îles
Collège d'Alma

1.2 Calendrier régulier – formule de jeu

La saison régulière compte cinq (5) tournois pour un total de vingt (20) parties par équipe (quatre (4) parties par équipe par tournoi).

Quadruple rotation.

Les parties sont disputées en « 2 de 3 ». Deux (2) points sont attribués pour une victoire.

1.3 Les éliminatoires

La position #1 de la saison régulière obtient l'accès #1 SLSJ-CN au championnat Nord-Est. La 6^e position du classement général est éliminée.

Barrage : La 5^e position affronte la 2^e position et la 4^e position affronte la 3^e position. Les deux perdants s'affrontent en finale consolation. Les deux gagnants s'affrontent en finale. Le gagnant obtient l'accès #2 SLSJ-CN au championnat Nord-Est.

Tous les matchs du tournoi éliminatoire seront joués en « 3 de 5 », excepté la finale consolation qui sera jouée en « 2 de 3 ».

Samedi 7 mars, Cégep de Jonquière	Demi-finale	Finale consolation	Finale
	5 vs 2	Perdant DF #1 vs Perdant DF #2	Gagnant DF #1 vs Gagnant DF #2
	4 vs 3		

1.4 **Accès au championnat de conférence**

La ligue de volleyball féminin du Saguenay-Lac-Saint-Jean/ Côte-Nord possède **deux** (2) accès au championnat de conférence Nord-Est.

ARTICLE 2 LE CHAMPIONNAT DE CONFÉRENCE

Voir annexe 1.

ARTICLE 3 ACCÈS AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL ET RÉCOMPENSES

3.1 **Accès au Championnat Provincial**

Les quatre (4) équipes finalistes du championnat de conférence accèdent au championnat provincial (voir Annexe 2 des règlements spécifiques pour horaire du championnat provincial).

3.2 **Récompenses**

Une bannière de championnes de saison régulière sera remise à l'équipe qui terminera au premier rang du classement cumulatif de la saison.

Une bannière de championnes de conférence sera remise à l'équipe gagnante du championnat de conférence.

ARTICLE 4 SÉLECTION DES ÉTOILES

Les équipes choisiront les meilleures joueuses de leur ligue. Les modalités de sélection se retrouvent dans le document « *Procédure de sélection des équipes étoiles* » qui est disponible sur la page web de la ligue.

Féminin : <http://rseq.ca/sports/volleyball/collegial/division-2/nord-est/feminin/formulairesreglements/>

ARTICLE 5 CRÉDIT D'ORGANISATION

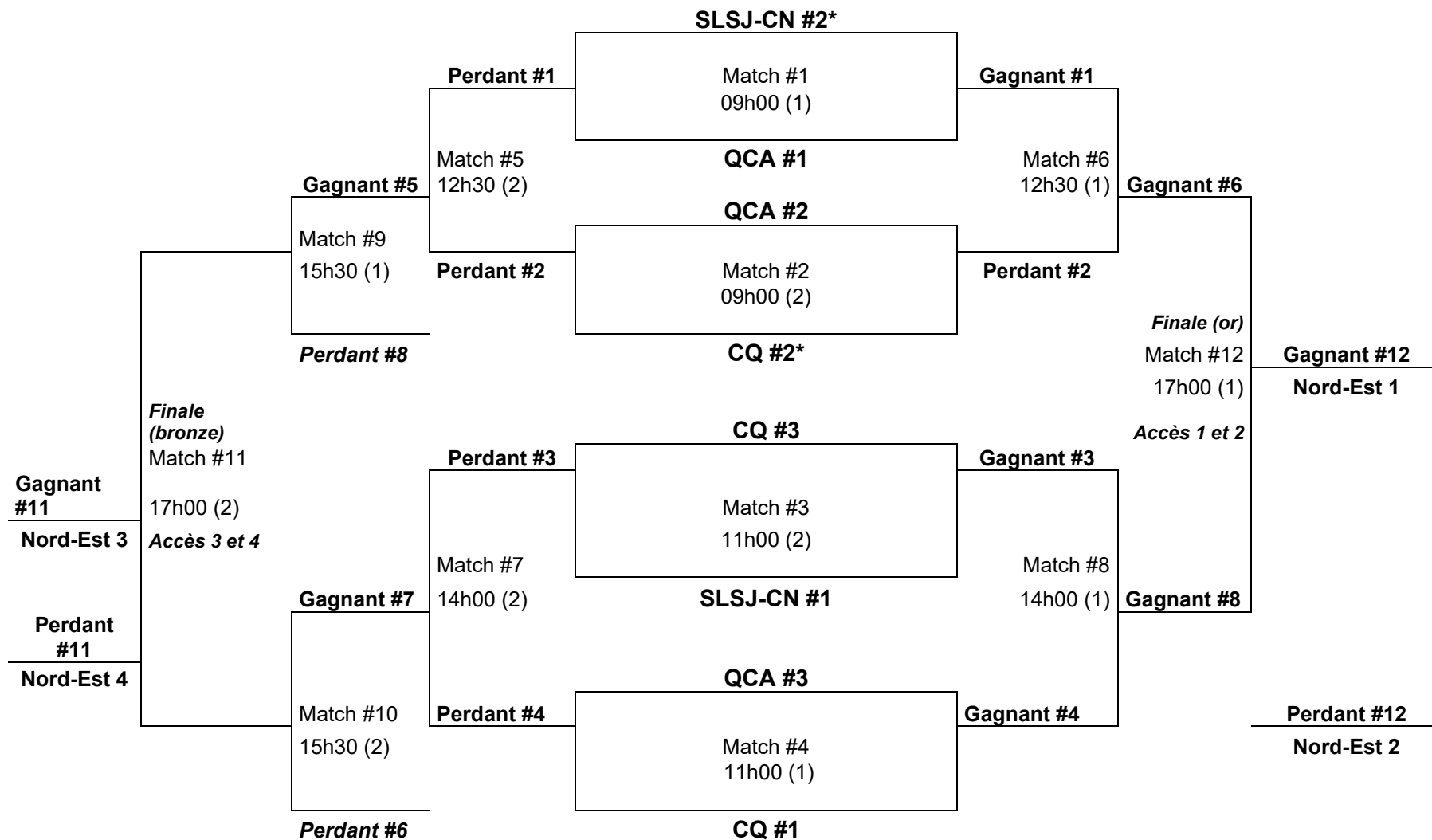
Un crédit d'organisation est attribué aux équipes hôte des compétitions. Le tableau des crédits d'organisation peut être consulté à cet effet :

<http://rseq.ca/secteur-collegial/conf%C3%A9rence-nord-est/>

ARTICLE 6 BRIS D'ÉGALITÉ SAISON RÉGULIÈRE

On utilise le bris de Volleyball Canada (voir article 1.3 des règlement spécifiques).

Annexe 1
Tableau éliminatoire du championnat de conférence Nord-Est Féminin



* Alternance entre CQ #2 et SLSJ-CN #2 à chaque année (voir tableau référence page 7)

Alternance des affrontements du match #1 et du match #2

Saison	Centre-du-Québec #2	SLSJ-CN #2
2024-2025	Match #1	Match #2
2025-2026	Match #2	Match #1
2027-2028	Match #1	Match #2